

LE CONSEIL DES MINISTRES EXAMINERA CE MATIN LES PROJETS DE M. DOUMERGUE

Cette première réunion ne suffira sans doute pas à épuiser l'étude.

C'est aujourd'hui que le conseil des ministres doit examiner les projets financiers de M. Doumergue.

Le ministre des Finances a eu, hier soir, un long entretien avec le président du Conseil.

A la sortie de M. Doumergue, nous avons pu lui demander si nous connaîtrions, à l'issue du conseil, ses projets financiers.

Non, a-t-il répondu, car demain la plus grande partie du conseil sera occupée par la discussion du rapport dont j'ai été chargé sur la répartition entre les fonctionnaires, des 1.300 millions d'augmentation votés par le Parlement.

Et cela presse d'autant plus, ajoute son chef de cabinet, M. Guiraud, qu'ils doivent recevoir un premier acompte avant la fin de l'année.

Aussi, poursuit M. Doumergue, la discussion de mes projets ne pourra être reprise, effleurée, à la fin de séance, et elle ne pourra être puisée que dans un second conseil.

Quant à ses projets en eux-mêmes, le ministre se refuse de nouveau à donner le moindre éclaircissement à leur sujet.

On peut s'ingénier, déclare-t-il, à en faire les commentaires les plus fantaisistes. Moi je ne dirai rien... Et il s'éloigna en ajoutant de garder pour nous cette conversation.

L'OFFRE DES INDUSTRIELS

L'avis de la C. G. P. F. et de l'A. N. E. E.

La Confédération générale de la production française et l'Association nationale d'expansion économique ont achevé, hier, l'étude de la proposition des industriels du Nord.

Les deux groupements ont immédiatement rédigé un manifeste qui sera vraisemblablement publié aujourd'hui.

Ils y indiquent que l'offre des industriels du Nord leur a paru susceptible de recevoir l'adhésion des forces de production française, mais qu'ils ne peuvent pas, en plan d'assainissement financier, mais comme couronnement d'une œuvre qu'il appartient d'abord au gouvernement d'élaborer et de construire.

Ainsi, nous le voyons, le traité et l'œuvre du haut commerce et de la grande industrie pourraient être mis en œuvre pour parachever le redressement financier.

Deux moyens paraissent propres à réaliser efficacement l'initiative du Nord.

Le premier consisterait en l'achat de devises étrangères appréciées, pour une somme pouvant atteindre plusieurs milliards de francs or. Ces devises seraient versées à la Banque de France dont elles augmenteraient l'encaisse dans des proportions importantes, ce qui amènerait une meilleure tenue du franc.

Une autre solution, qui pourrait d'ailleurs être employée concurremment avec la première, consisterait à diminuer d'une somme importante le compte des avances de la Banque à l'Etat et à transférer ce passif au compte des avances au commerce et à l'industrie.

UNE PROPOSITION DE RESOLUTION DU PARTI SOCIALISTE

MM. Vincent Auriol, Louis Blum et leurs collègues du parti socialiste ont déposé la proposition de résolution suivante avec demande de discussion immédiate :

La Chambre, informée de l'offre d'un groupe d'industriels français tendant à garantir sur leurs industries et leur fortune des opérations financières pour le compte de l'Etat et le salut du drame et à en supporter toutes les anxiétés d'intérêt et d'amortissement, sans autre contre-partie qu'une légitime exonération des charges fiscales nouvelles que le gouvernement projette de demander au pays et sans autre condition que le versement de leur contribution à une caisse autonome d'amortissement, invite le gouvernement à accepter au plus tôt et avec reconnaissance toute offre ainsi formulée et à s'en inspirer pour le bien public en demandant par la loi le même effort de clairvoyance sagesse aux autres possesseurs de la fortune française, et cela sous le contrôle d'une caisse autonome d'amortissement, où, pour éviter tout soupçon de favoritisme, les organisations principales de la production du travail et de l'épargne française seraient représentées.

Dans leur exposé des motifs, les socialistes expliquent que la seule nouvelle de la proposition des industriels du Nord a suffi pour faire tomber la livre sterling en un jour, de 132 à 125 francs. Et ils ajoutent que les démentis ou des atténuations de ces offres ont immédiatement fait rebondir les devises étrangères.

D'où ils déduisent :

Ces variations des devises étrangères, à la simple annonce d'un mouvement de rupture de solidarité économique, et avant même que la masse des acheteurs et des vendeurs eût été informée, prouve, une fois de plus, que les manœuvres du change, conduites depuis quelque temps sur le marché de Paris par quelques personnalités ou quelques groupes financiers, peuvent être aisément contrariées ; qu'il suffirait au gouvernement, quand les places étrangères sont calmes, ou qu'il est le cas aujourd'hui, depuis Londres et Locarno, de coordonner, à l'intérieur, les efforts de tous ceux qui dirigent l'épargne publique, en sachant se servir, au besoin, de ses moyens d'action et de son autorité.

NOUVELLE HAUSSE DES DEVISES ÉTRANGÈRES

La livre à 130 15, le dollar à 26 83.

Hier, les devises étrangères ont réagi vigoureusement.

C'est ainsi que la livre, cotée 125 75 samedi, à la clôture du marché libre, débute hier à 128 30 pour gagner, à 15 heures, le cours de 129 72 et terminer après Bourse, à 18 heures à 130 15.

Mêmes fluctuations pour le dollar, qui s'inscrivait samedi à 25 92 et finissait hier à 26 83.

LA TEMPÊTE A SOUFFLÉ HIER SUR TOUTE LA FRANCE

A PARIS ET EN BANLIEUE ELLE A PROVOQUÉ DES ACCIDENTS NOMBREUX, MAIS SANS GRAVITÉ

Il n'en a pas été de même dans les départements où on signale deux morts, plusieurs blessés et des dégâts matériels

Saisons paradoxales... Après un été presque froid et un automne glacial, l'hiver — qui commence officiellement aujourd'hui — signala sa venue imminente par une hausse marquée du thermomètre. On enregistra, dimanche, à Paris, 12° et hier, 11°, température qui dépasse de trois ou quatre degrés la moyenne habituelle de la saison. Adoucissement considérable, causé par un courant de vents des régions du sud. Mais ces vents eux-mêmes furent amenés par de sérieuses perturbations atmosphériques, qui provoquèrent, l'autre nuit, et durant la journée d'hier, bourrasques et coups de vent accompagnés d'averses et d'éclairs.

A 14 heures les anémomètres indiquaient, au sommet de la tour Eiffel, que la vitesse du vent atteignait trente mètres à la seconde.

Depuis trois jours le baromètre était descendu de 774 à 729.

Après la bourrasque qui sévit, hier, sur la région parisienne, il remonta de 729 à 750 en deux heures.

Cette situation, due à une vaste zone de dépression ayant son siège sur toute l'Europe, fait présager à l'Office national météorologique vingt-quatre ou quarante-huit heures de temps doux, pluvieux et secoué de bourrasques.

L'OURAGAN DANS LES DÉPARTEMENTS

La tempête, accompagnée d'averses, a soufflé sur toute la France. Elle a été des plus violentes sur les côtes de la Manche et sur l'Atlantique. La mer, démontée, déferlait avec une furie particulière aux Sables-d'Olonne, à l'embouchure de la Gironde et dans le bassin d'Arcachon.

Au Havre, une fillette de six ans, Renée Niel, atteinte par la chute d'une corniche arrachée par le vent, a succombé. Un volet s'est abattu, place des Halles-Centrales, sur Mme Paillotte, qui, blessée à la tête, est dans un état désespéré.

Le transatlantique *De-Grasse* a rompu ses amarres en fil d'acier et est parti à la dérive. Six remorqueurs ont réussi à le ramener à quai.

A Saint-Nazaire, le vapeur anglais *Hippogène* est allé s'échouer sur le sable de Mindin.

A Tours, où la vitesse du vent atteignait 65 kilomètres à l'heure, un mur s'est écroulé, aux usines Schmidt, sous la poussée de la rafale.

Un ouvrier, Raymond Nicolas, a été tué ; trois autres, pris sous l'éboulement, ont été grièvement blessés.

A Clermont-Ferrand et dans la région, des arbres ont été arrachés sous l'impulsion d'un véritable cyclone soufflant à 130 kilomètres à l'heure ; vers 2 heures de l'après-midi, de nombreux magasins ont dû baisser leurs rideaux de fer pour protéger leurs devantures. Plusieurs accidents se sont produits : un mur en construction s'est écroulé, ensevelissant un maçon, M. Camille Sizade, qui a été sérieusement blessé ; une haute palissade s'est abattue sur Mlle Jeanne Peschaud, comptable, qui a été conduite à l'hôpital.

LE CAPITAINE GORDON CANNING SE DISANT ÉMISSAIRE D'ABD EL KRIM SERA CE MATIN À PARIS

M. Gordon Canning, capitaine de réserve de l'armée britannique, qui se dit chargé par Abd el Krim d'étudier le terrain pour des négociations de paix et qui est en fait porteur d'une lettre autographe d'Abd el Krim, est arrivé hier à Marseille, venant de Tanger, et sera ce matin à Paris.

An Quai d'Orsay, on déclare que M. Gordon Canning n'étant pas muni de pouvoirs réguliers, il ne peut être question de pourparlers officiels.

On croit d'ailleurs que M. Gordon Canning est surtout chargé de prendre connaissance des conditions franco-espagnoles et non pas de communiquer celles des Rifains.

Mais si M. Gordon Canning est réellement porteur de propositions d'Abd el Krim, il trouvera certainement un moyen de les faire connaître. On pourra juger alors s'il s'agit de ballons d'essai, du genre de ceux qui furent déjà lancés à plusieurs reprises, ou d'offres formelles pouvant faire l'objet d'un examen sérieux.

M. MACDONALD A PARIS

M. Macdonald, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, venant de Londres, est arrivé hier soir à Paris. Selon des informations de Londres, l'ex-Premier confèrera aujourd'hui avec certaines personnalités politiques françaises appartenant au parti socialiste. Il partira demain pour Marseille, où il s'embarquera pour Colombo.

NOËL APPROCHE

Non ! Et le gouvernement, du reste, l'a déclaré avec la fermeté nécessaire, nous ne vendrons pas nos colonies, nous ne vendrons aucune de nos colonies !... Nous ne vendrons pas nos plus belles colonies de France, ni le port de Marseille !

Nous pourrions, par exemple, songer, sans doute, à mettre en valeur toutes nos colonies qui constituent un immense trésor encore secret, encore caché. — Maurice FRAX.

M. JULES MÉLINE EST MORT HIER

IL AVAIT QUATRE-VINGT-SEPT ANS

Représentant les Vosges au Parlement depuis 1872, celui qu'on a appelé "le père du protectionisme" fut un grand ministre de l'Agriculture et c'est à lui qu'est due la fondation du Mérite agricole

M. Jules Méline, sénateur des Vosges, est mort, hier, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Pendant près d'un demi-siècle, M. Méline a été l'une des personnalités les plus en vue de la politique. Spécialisé dans l'étude des questions agricoles, il s'était acquis dans ce domaine une très haute autorité ; en toute occasion il s'est fait le défenseur des intérêts de la population rurale et n'a jamais cessé d'encourager celle-ci à une production toujours plus abondante.



Un récent portrait de M. Méline

L'un de ses passages au ministère de l'Agriculture, M. Méline a fondé le Mérite agricole.

M. Méline avait fait ses débuts comme avocat au barreau de Paris. Après le 4 septembre 1870, il devint adjoint au maire du 1^{er} arrondissement. Elu membre de la Commune par ses administrés, il refusa ce mandat.

En 1873, il entra au Parlement comme représentant de l'Assemblée nationale. Depuis M. Méline a été constamment réélu par ses compatriotes vosgiens, soit comme député jusqu'en 1903, soit, depuis, comme sénateur.

On a dit de M. Méline qu'il était le "père" du protectionisme. On sait, en effet, avec quelle constance, avec quelle énergie, il affirma, dès 1880, à l'encontre des théories libre-échangistes du gouvernement d'alors, ses théories protectionnistes, qui, depuis, ont fait tant de chemin.

C'est ainsi qu'il fit voter l'ensemble des lois économiques pour la protection des intérêts agricoles nationaux, en défendant chaque article avec une ténacité et un talent oratoire qui lui valurent de beaux succès de tribune et le triomphe final de ses idées. Notre commerce est placé sous le régime des droits de douane auxquels son nom reste attaché.

On se souvient de la violente campagne qu'il fut menée contre M. Méline, ministre de l'Agriculture. La taxe sur les blés amena une hausse du prix du pain. Cela valut au père du protectionisme quelques diatribes et le mécontentement public baptisa M. Méline du nom de "Mélina pain cher". Ses convictions ne se firent que plus ardentes ; et on le vit porter crânement à la boutonnière, la rosette du Mérite agricole, qu'il venait de créer.

Le 3 avril 1888, M. Méline avait été élu président de la Chambre, à égalité de voix, au bénéfice de l'âge, contre M. Clemenceau.

Président du Conseil, le 29 avril 1893, M. Méline fit reprendre les poursuites à propos de l'affaire de Panama, et, au moment de l'agitation en faveur de la révision du procès Dreyfus, il fit exercer des poursuites contre Emile Zola, et s'opposa constamment à la révision du procès Dreyfus. Le cabinet qu'il présidait fut renversé le 24 juin 1898.

Pendant la guerre, M. Méline démit, sous le cabinet Briand, du 29 octobre 1915 au 28 décembre de l'année suivante, le portefeuille de l'Agriculture.

M. Méline, qui fut élu sénateur en 1903, était, au Luxembourg, président de la commission d'agriculture. Sa mort causera de sincères regrets parmi ses collègues, qui tous, quelle que fût leur opinion, avaient pour lui une très grande estime et une respectueuse affection.

Depuis une huitaine de jours, M. Méline était souffrant ; mais nul ne prévoyait une issue fatale à cette indisposition.

Il y a deux jours seulement, l'état du malade empira et les médecins diagnostiquèrent une pneumonie.

M. Méline s'est éteint, ce matin, à 4 h. 30, entouré des membres de sa famille.

Les obsèques auront lieu, à Paris, jeudi, et l'inhumation à Remiremont samedi.

POUR ET CONTRE

Pouvons-nous vendre certaines de nos colonies ?

A mon humble avis, il est pharantique que la question ait pu seulement être posée.

Pourquoi ne mettrions-nous pas aussi en vente quelques-uns de nos départements ? Et puis, nous pourrions aussi liquider peut-être nos fleuves et nos sites, vendre la Loire à l'Amérique, le Rhône au Japon et le mont Saint-Michel à l'Angleterre — ou à la Colombie ?

Aurions-nous le droit, du reste, de vendre une colonie, de la vendre à l'encan comme un stock de vieux meubles ou de ferrailles ?... Voyons ! Voyons !... Une colonie, ce n'est pas seulement du terrain, du terrain plus ou moins fertile, plus ou moins productif. Une colonie, c'est un peuple. Nous vendrions un peuple ! Nous vendrions des hommes, noirs ou jaunes, qui, peu à peu, insensiblement, sont devenus des nôtres, qui ont combattu pour nous, avec nous... Nous vendrions du sang — et du sang français !... Quelle misère !

Mais nous avons besoin d'argent ! objectent certains.

Alors, quand on a besoin d'argent, il faut se faire couper une jambe et la vendre ?... Ensuite, on se fait couper les bras ?... C'est vraiment un beau moyen de redevenir riche — et actif !

Nous vendrions une colonie... Et puis une autre... Et une autre encore... Nous n'aurions pas plus d'argent, mais nous n'aurions plus, par le monde, ni colonie, ni prestige — ni estime.

Et quand nous aurions vendu une colonie seule, pourrions-nous demander aux indigènes des autres colonies de nous être fidèles, de nous aider et de nous aimer ?... Ils nous répondraient :

— Et si vous nous vendez, un jour, nous et notre terre, faudra-t-il vous rester fidèles ?

Non ! Et le gouvernement, du reste, l'a déclaré avec la fermeté nécessaire, nous ne vendrons pas nos colonies, nous ne vendrons aucune de nos colonies !... Nous ne vendrons pas nos plus belles colonies de France, ni le port de Marseille !

Nous pourrions, par exemple, songer, sans doute, à mettre en valeur toutes nos colonies qui constituent un immense trésor encore secret, encore caché. — Maurice FRAX.

Mgr CERRETTI A REÇU A L'ÉLYSÉE LA BARRETTE CARDINALICE

Elle lui a été remise par l'archevêque de Paris en présence de M. Doumergue

Un public assez nombreux stationnait, hier, un peu avant midi, malgré l'averse, en face de l'entrée principale de l'Élysée. Il attendait l'arrivée du cortège de S. Exc. Mgr Cerretti, nonce apostolique, qui venait recevoir, en présence du Président de la République, la barrette cardinalice.

A l'hôtel de la nonciature, le cardinal Dubois, archevêque de Paris, accompagné de Mgr Merio, directeur des œuvres à l'archevêché, était allé prendre le nouveau cardinal, qui venait aussi chercher M. Becq de Fouquières, introducteur des ambassadeurs. Deux autres voitures de la présidence reçurent Mgr Valerio-Valeri, abbé apostolique ; don Enzo di Napoli Rampolla, garde noble ; Mgr Ewreino, conseiller de la nonciature, et Mgr Fidelechi, secrétaire de l'abbé.

A midi précis, des commandements brefs retentissaient : un bataillon de 5^e d'infanterie, rangé dans la cour de l'Élysée, rendait les honneurs ; la clique sonnait « Aux champs ! » ; puis la *Marseillaise* éclatait saluant l'arrivée du récipiendaire.

Le brillant cortège montait l'escalier de l'Élysée et les portes se refermaient sur lui.

Mgr Cerretti et sa suite étaient immédiatement introduits dans le grand salon des ambassadeurs. Une rangée de fauteuils, face à l'entrée, était préparée pour MM. Doumergue, Briand, Berthelot, de Fouquières, Laroche, directeur des affaires politiques ; Canet, conseiller pour les affaires religieuses au Quai d'Orsay ; Jules Michel, secrétaire général civil de la présidence, et le général Lassus, chef de la maison militaire.

Sur le côté gauche du salon, deux autres fauteuils attendaient S. Em. Mgr Dubois et S. Exc. Mgr Cerretti. Le cardinal, en grande cappa rouge, et le nonce, en soutane violette, barrée du grand cordon de la Légion d'honneur, y prirent place.

Mgr Valerio-Valeri remit alors à M. Doumergue les lettres pontificales l'accreditant auprès de lui comme abbé apostolique, puis, lui présentant la barrette rouge que don Enzo di Napoli Rampolla portait sur



Mgr Cerretti, photographié à l'issue de la cérémonie, il a en main la barrette cardinalice

un cousin, le pria de la remettre au cardinal Dubois, qui l'imposera au nouveau prince de l'Eglise.

Déjà celui-ci s'agenouillait devant l'archevêque de Paris, sur un coussin de velours bleu richement brodé, qui servait, autrefois, aux rois de France pour leur sacre.

Tandis que le cardinal Dubois posait sur la tête du nouveau cardinal la barrette écarlate, M. de Fouquières plaçait sur les épaules du nonce la cape de pourpre.

M. Doumergue fit alors, en termes délicats et élevés, l'éloge de l'œuvre accomplie depuis 1921 par Mgr Cerretti comme nonce à Paris. Il rappela l'action personnelle du prélat dans la Sarre, en Rhénanie, au Maroc. Il dit la part prépondérante qu'il avait prise quand il s'est agi d'instituer les diocèses et de donner ainsi un statut à l'Eglise de France.

Très ému, Mgr Cerretti répondit en quelques phrases brèves et éloquentes.

Un déjeuner eut, ensuite lieu, à l'Élysée, en l'honneur du nouveau cardinal. Toutes les personnalités ayant pris part à la cérémonie y étaient invitées.

LA PHYSIONOMIE DU SCRUTIN ESSENTIEL SUR LA SYRIE

C'est par 261 voix contre 29 — chiffres rectifiés — que la Chambre a voté dans la nuit de dimanche à lundi, la partie de l'ordre du jour de M. Cazals, Frédéric Brunet et Tranchesi, accordant « la confiance au gouvernement ».

La Chambre compte, on le sait, 573 députés : 254 députés y compris M. Herriot, président et M. de Rothschild, non validé, se sont abstenus ; 29 étaient absents par congé.

La majorité, c'est-à-dire les 261 députés qui ont voté la confiance se répartissent ainsi qu'il suit :

126 radicaux ou radicaux socialistes sur 138.

1 socialiste (M. Paul-Boncour) sur 98.

34 républicains socialistes sur 42.

39 membres de la gauche radicale sur 41.

7 non inscrits sur 29.

16 membres de la gauche républicaine démocratique sur 44.

24 républicains de gauche sur 37.

1 membre de l'Union républicaine démocratique (M. Le Guen) sur 100.

13 démocrates sur 41.

Les 12 radicaux socialistes qui n'ont pas voté sont MM. Bouysse, Carron, Ducos, François Morel et Herriot, qui se sont abstenus, et MM. Breteau, Duboin, Lautier, Fugère, Franklin-Bouillon, Jacquier et Margaine, qui étaient absents par congé.

Les 8 républicains socialistes qui n'ont pas voté la confiance sont MM. Bellamy, Fié, Maxence Bibié et Remy Roux, qui se sont abstenus, et MM. Boyer, Lapierre, Jean Hennessy, Railhac et Viollette, qui étaient absents par congé.

Les 2 membres de la gauche radicale qui étaient absents par congé sont MM. Gouget et Loucheur. Les sept autres inscrits qui ont voté la confiance sont MM. Bringer, Camuzet, Henry Paté, Goy, Laval, Maître et Péreudin.

Les 16 membres de la gauche démocratique qui ont voté la confiance sont MM. Adenis, J. Carnot, Colrat, Dutrey, Landry, Le Prie, Leredu, Le Trocquer, Massé, Perrinard, Régis, Sérandon, Taton-Vassal, Thourmyre, J. Vidal et Waron.

Les 14 démocrates ont voté : 13 pour la confiance, 1 contre. Les 13 pour sont : MM. Balandin, Bilger, Brion, Chappelier de Ribes, Jado, Le Donnat, Louis, Louis Meyer, Paul Simon, Petitfils, Seltz, Tremblin et Walter. Celui qui a voté contre est M. Lamazou-Belbeder.

LE BUDGET DE LA VILLE

La taxe sur les meubles et une taxe sur les poids lourds en assureront l'équilibre

M. François Latour a fait, hier, au conseil municipal, un exposé très précis des conditions dans lesquelles il espère pouvoir équilibrer le budget de la Ville de Paris qui s'établit, en dépenses, à 1.900 millions, sans avoir recours à des centimes additionnels. Le vote escompté de la taxe sur les meubles réduit le déficit à 27 millions. Le rapporteur général du budget compte rétablir l'équilibre grâce aux ressources escomptées d'une taxe proposée par le préfet de la Seine sur les poids lourds et à certaines compressions de dépenses.

LE CHAMPION ALLEMAND DOMGERGEN BOXE CE SOIR À PARIS

Il sera opposé à notre champion Laffleur

La réunion de boxe, qui sera donnée ce soir au Cirque de Paris, comprend, entre autres matches prometteurs, un grand intérêt, celui dans lequel seront aux prises le jeune Laffleur, qui sera beaucoup considéré comme notre grand champion, et Domgergen, champion d'Allemagne des poids moyens.

Un second combat, entre Kid Francis et Charley Sauvage, s'annonce également comme devant être un régal pour les amateurs de belle boxe.

(À la quatrième page, les détails d'organisation et l'honneur de la soirée.)

REPRÉSENTATIONS POUR LA JEUNESSE

Les noms les plus célèbres de la littérature figurent sur la liste du jury chargé d'examiner les envois des concurrents qui prendront part au concours de narration et de représentation pour la jeunesse organisé par le « Petit Parisien ».

MM. Jean Richepin, de l'Académie française, président ; Georges Lecomte, de l'Académie française, président de la Société des gens de lettres ; Rosny aîné, de l'Académie Goncourt ; Henri Duvernois, Claude Farrère, Léon Fraipont, Paul Gaudy, Alfred Machard, Poulot, Mme Marcel Thirayre, M. Jean Vignaud.

Ces concours, qui sera doté de 50.000 francs de prix, sera ouvert dès la fin des représentations, qui auront lieu :

En matinée : A la Gaîté... le 28 décembre (location terminée)

Aux Nouveaux-Animaux : CADET ROUSSEL, le 29 décembre

A l'Empire... CADET ROUSSEL, le 30 —

A la Gaîté... le 31 —

En soirée : A la Gaîté... le 28 décembre

Aux Nouveaux-Animaux : CADET ROUSSEL, le 29 décembre

A l'Empire... le 30 —

A la Gaîté... le 31 —

En soirée : A la Gaîté... le 28 décembre

Aux Nouveaux-Animaux : CADET ROUSSEL, le 29 décembre

A l'Empire... le 30 —

A la Gaîté... le 31 —

NOTRE ENQUÊTE EN SYRIE

IV. — L'AFFAIRE DU DJEBEL DRUSE

L'affaire Carbillot

Voici comment, à ce jour, on connaît en France l'affaire du Djebel druse :

« Les Druses, mécontents de leur gouverneur, un capitaine français nommé Carbillot, qui, disent-ils, les mène à la malgache, prient leurs chefs — et les plus grands et les plus respectables — de partir pour Beyrouth demander au haut commissaire, d'abord la tête de Carbillot, ensuite le maintien, comme gouverneur, de son intérimaire, le capitaine Raynaud.

Le haut commissaire refuse sans raison de recevoir cette délégation. Il l'insulte même ! Et plus tard, il tend un guet-apens à ces chefs. Les Druses, alors, déclarent la guerre à la France ».

Maintenant, je vais vous conter toute l'affaire du Djebel druse.

Le Djebel druse est le pays sauvage de ce Levant. Il est sous mandat parce qu'il a, de la chance, il se trouvait là, dans un coin, quand on décida d'appliquer le mandat à la Syrie. Il passa dans la foule.

Rien ne le désignait pour cette situation.

Ses mœurs sont primitives. Il ne vit pas tout nu, parce qu'il fait froid l'hiver, chez lui ; c'est la raison unique. L'habitant n'a qu'un guide : sa religion. Etrange religion ! Elle a deux branches : la spirituelle et la corporelle. La spirituelle ne comprend que les prêtres. Trois sortes de prêtres : les chefs, les sages, et les généreux. La corporelle incorpore les laïques. Deux espèces de laïques : les princes et les ignorants. Qu'ordonne cette religion ?

Seuls, quatre Druses en détiennent les secrets, du moins ils le disent. Ce sont, ceux, appelés les chefs. Les sages, eux, n'en connaissent que les mystères intérieurs, choses s'appliquant à la vie présente. Les généreux n'ont de lumière que sur les mystères extérieurs : événements après la mort. Le mâle qui succombe les armes, à la main, renaît, suivant sa classe, dans le corps d'un lion, d'une gazelle ou d'un sage. S'il est déjà mort plusieurs fois en combattant, il va dans le paradis chinois. Et là, il s'amusera tout le long de l'éternité.

Dans le civil, c'est plus simple : les princes ont la direction des affaires et les ignorants le droit d'obéir.

Les Druses ont pour ennemis toutes les autres races de la planète. Ils ne font pas d'exception, même pour les Anglais.

L'un des commandements de cette religion est le mensonge envers tout ce qui n'est pas druse — les

« Ses mœurs sont primitives. Il ne vit pas tout nu, parce qu'il fait froid l'hiver, chez lui ; c'est la raison unique. L'habitant n'a qu'un guide : sa religion. Etrange religion ! Elle a deux branches : la spirituelle et la corporelle. La spirituelle ne comprend que les prêtres. Trois sortes de prêtres : les chefs, les sages, et les généreux. La corporelle incorpore les laïques. Deux espèces de laïques : les princes et les ignorants. Qu'ordonne cette religion ?

Seuls, quatre Druses en détiennent les secrets, du moins ils le disent. Ce sont, ceux, appelés les chefs. Les sages, eux, n'en connaissent que les mystères intérieurs, choses s'appliquant à la vie présente. Les généreux n'ont de lumière que sur les mystères extérieurs : événements après la mort. Le mâle qui succombe les armes, à la main, renaît, suivant sa classe, dans le corps d'un lion, d'une gazelle ou d'un sage. S'il est déjà mort plusieurs fois en combattant, il va dans le paradis chinois. Et là, il s'amusera tout le long de l'éternité.

Dans le civil, c'est plus simple : les princes ont la direction des affaires et les ignorants le droit d'obéir.

Les Druses ont pour ennemis toutes les autres races de la planète. Ils ne font pas d'exception, même pour les Anglais.

L'un des commandements de cette religion est le mensonge envers tout ce qui n'est pas druse — les

« Ses mœurs sont primitives. Il ne vit pas tout nu, parce qu'il fait froid l'hiver, chez lui ; c'est la raison unique. L'habitant n'a qu'un guide : sa religion. Etrange religion ! Elle a deux branches : la spirituelle et la corporelle. La spirituelle ne comprend que les prêtres. Trois sortes de prêtres : les chefs, les sages, et les généreux. La corporelle incorpore les laïques. Deux espèces de laïques : les princes et les ignorants. Qu'ordonne cette religion ?

Seuls, quatre Druses en détiennent les secrets, du moins ils le disent. Ce sont, ceux, appelés les chefs. Les sages, eux, n'en connaissent que les mystères intérieurs, choses s'appliquant à la vie présente. Les généreux n'ont de lumière que sur les mystères extérieurs : événements après la mort. Le mâle qui succombe les armes, à la main, renaît, suivant sa classe, dans le corps d'un lion, d'une gazelle ou d'un sage. S'il est déjà mort plusieurs fois en combattant, il va dans le paradis chinois. Et là, il s'amusera tout le long de l'éternité.

Dans le civil, c'est plus simple : les princes ont la direction des affaires et les ignorants le droit d'obéir.

Les Druses ont pour ennemis toutes les autres races de la planète. Ils ne font pas d'exception, même pour les Anglais.

L'un des commandements de cette religion est le mensonge envers tout ce qui n'est pas druse — les

(1) Voir le Petit Parisien des 16, 17 et 20 décembre.

emprunté ce commandement. Exem-

LE CABINET BALDWIN
APPROUVE PAR LES COMMUNES
SUR LA QUESTION DE MOSSOUL

Pour protester contre la façon dont avait été engagé le débat, le groupe travailliste tout entier avait quitté la salle

Le Premier britannique a annoncé qu'il confierait aujourd'hui à l'ambassadeur de Turquie à Londres

Londres, 21 déc. (dép. Petit Parisien). L'absence des deux leaders de l'opposition, M. MacDonald, en route pour Colombo, et M. Lloyd George, déjà à Rome, le débat sur l'affaire de Mossoul devait nécessairement perdre de son intérêt. Toutefois, ses préliminaires ont été marqués par un incident assez vif entre le gouvernement et les travaillistes. Le cabinet avait demandé aux Communes d'approuver son attitude à Genève par le vote de la motion suivante :

Les deux Chambres approuvent la politique du représentant du gouvernement de Sa Majesté en acceptant le verdict du conseil de la S. D. N. dans la fixation des frontières entre la Turquie et l'Irak.

Il ne s'agit, on le voit, que d'une approbation de principe, la question posée pouvant, en dernière analyse, se résumer en ceci : la Grande-Bretagne étant membre de la S. D. N. et signataire du covenant, son gouvernement a-t-il bien fait en acceptant la décision arbitrale du conseil ? On ne voit pas bien comment libéraux et travaillistes, avocats zélés de l'organisation de Genève, ne pourraient pas répondre affirmativement à cette question. Aussi, M. Clynes, en sa qualité de vice-leader du Labour Party, a-t-il protesté contre la façon dont le gouvernement avait engagé le débat et accusé le Premier de vouloir obtenir de la Chambre, par l'artifice de cette motion, un vote de confiance qui la lierait dans l'avenir.

En vain M. Baldwin a-t-il signalé que, dans la réunion des Chambres, une motion serait offerte à l'opposition de manifester son sentiment lorsque viendrait en discussion le nouveau traité à conclure avec l'Irak. M. Clynes a insisté, au nom de son parti, pour que le débat de ce soir se termine sans vote et, sur le refus du Premier, il a annoncé qu'en manière de protestation tout le groupe travailliste quitterait la Chambre lorsque le gouvernement commencerait sa déclaration.

Ce n'était pas une menace vaine. A peine le Premier venait-il de se lever et donner lecture de la motion gouvernementale, que, comme un seul homme, tous les députés travaillistes se levèrent et quittèrent la salle des séances.

Dès le début de son discours, le Premier s'est attaché à rappeler qu'en acceptant l'arbitrage de la S. D. N. dans l'affaire de Mossoul, le gouvernement s'était borné à suivre la politique pratiquée par une série de gouvernements antérieurs.

Aussi bien a-t-il dit, l'approbation que nous demandons doit s'étendre en toute équité à nos prédécesseurs.

M. Baldwin n'a pas manqué de souligner le fait que le gouvernement travailliste n'avait pas fait exception à cette règle.

Cet engagement, a-t-il ajouté, d'accepter que la ligne statue elle-même souverainement et en dernier ressort sur la question des frontières de l'Irak, fut renouvelé de la façon la plus explicite à Genève par lord Parmar en septembre 1923, au nom du cabinet travailliste.

Le Premier montre ensuite qu'il ne s'agit, dans cette affaire, que de l'application à un cas particulier du principe général auquel tous les membres de la ligue doivent se conformer, comme signataires du covenant inclus lui-même dans le traité de Versailles.

Le Premier ayant établi que la politique du cabinet actuel demeure dans la tradition des cabinets antérieurs, s'attache à démontrer qu'il n'est nullement exact de déclarer qu'en acceptant la décision de la ligue, le gouvernement s'engage sans nécessité à des obligations nouvelles, coûteuses et dangereuses.

D'ailleurs, pour ce qui est de la responsabilité de notre pays, la Chambre aura eu occasion d'en discuter lorsque lui seront proposés les articles du nouveau traité à conclure avec l'Irak ; mais les conditions qui nous ont été imposées par la S. D. N. ne nous obligent ni à dépenser de l'argent ni à maintenir des troupes en Irak au delà de l'expiration du présent traité, soit en 1928.

En terminant, le Premier ajoute : — Afin de donner effet sans délai aux déclarations du secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères qui, à Genève, s'est déclaré prêt à accepter la décision de la ligue, un décret d'entente pour le règlement des difficultés pendantes, j'ai invité l'ambassadeur de Turquie à Londres à venir me voir demain et, dans cette nouvelle tâche que je veux entreprendre, le gouvernement désire l'appui de tout le pays.

Après la bruyante sortie des députés du Labour Party, il ne restait dans la salle des séances en fait d'opposition que les députés libéraux. Elle ne s'est pas révélée très homogène. M. Runciman, soutenu par M. Kenworthy, s'est répandu en critiques d'ordre général relatives à l'étendue des obligations qu'aurait assumées la Grande-Bretagne, tandis que leur collègue libéral, sir Alfred Mond déclarait que le gouvernement ne pouvait pas agir autrement, qu'il l'a fait sans méconnaissance son autorité et son prestige.

C'est également la thèse de l'honneur et du prestige britannique qu'a développée M. Amery. Il a affirmé, en outre, que la politique du gouvernement n'avait pas été influencée par des considérations intéressées relatives à la prospérité de nappes pétrolières dans le vilayet de Mossoul ; mais il a ajouté :

Ce qui est indiscutable, c'est que si des richesses pétrolières sont découvertes en quantités considérables, elles entraîneront d'importantes revenus au pays, car le contrat entre la Turkish Petroleum Company est le plus favorable qui ait été conclu à ma connaissance.

En fin de séance, la motion approuvant l'attitude du cabinet a été votée par 239 voix contre 4.

Rome. — Le journal l'Espresso a suspendu sa publication. — Le tribunal de l'Indipendenza, qui a siégé à Katmandou, a condamné à la peine de mort quatre vieux Mahatmas qui refusaient d'adhérer à l'indépendance du pays et d'accepter le statut européen. Plusieurs personnes ont été condamnées à l'emprisonnement à vie pour la même raison.

LA GUERRE EN CHINE
LE GÉNÉRAL CHRÉTEN FENG
AURAIT CONTRE TOUTE ATTENTE
SUBI UNE CUISANTE DÉFAITE

Londres, 21 déc. (dép. Petit Parisien). La guerre civile chinoise vient de prendre une tournure imprévue dans la zone de Tien-Tsin. Feng, le général chrétien que, d'après les derniers communiqués, on croyait sur le point de porter un coup décisif à son rival Tchang Tso Lin, aurait essuyé une cuisante défaite. D'après un câblegramme reçu de la zone des opérations par l'Evening News, Feng, grisé par ses succès précédents, aurait poussé ardemment son offensive dans la direction du nord et tenté d'enfoncer les positions des troupes de Tchang Tso Lin. Repoussé, il aurait subi des pertes considérables.

Le télégramme ajoute que le pouvoir de Feng s'affaiblit que ses alliés perdent confiance et que la lutte dans les autres districts sera vraisemblablement arrêtée à très bref délai.

Par ailleurs, Feng fait publier dans tout le pays un communiqué où il déclare que son cœur saigne à la pensée des souffrances causées par la guerre civile et qu'il exprime l'espoir que la paix viendra bientôt mettre un terme à ces luttes fratricides.

On interprète généralement ce communiqué comme un aveu de défaite, mais on ne signale pas que des arrangements aient été conclus en vue de la discussion des conditions de paix.

UNE BOMBE ÉCLATE À FOU-TCHOU
DANS LE COLLEGE DE LA MISSION AMERICAINE

Londres, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Un message British United Press de Pékin annonce, d'après les nouvelles reçues de Fou-Tchéou qu'une bombe a été lancée dans le collège de la mission américaine, que dirige dans cette ville le docteur Willard Board. Personne n'a été atteint.

M. PARKER GILBERT
EST ARRIVÉ À NEW-YORK

L'agent général des paiements de réparations dément qu'il soit question de reviser le plan Dawes

New-York, 21 déc. (dép. Petit Parisien). M. Parker Gilbert, agent général des paiements de réparations, est arrivé aujourd'hui à New-York à bord du Leviathan. Il vient, avec sa femme, passer quelques semaines de congé en Amérique.

Interrogé par les journalistes au sujet des rumeurs qui ont circulé aux États-Unis au sujet de la révision éventuelle du plan Dawes, M. Parker Gilbert les a formellement démentis, déclarant qu'aucune modification n'était envisagée dans le paiement des annuités allemandes.

M. Parker Gilbert ajouta que son séjour aux États-Unis n'avait aucun caractère politique et qu'il était tout naturel après une absence de quatorze mois en Europe.

— Je profiterai néanmoins, a-t-il dit, de ma présence aux États-Unis pour entretenir avec le vice-président Dawes et avec M. Owen D. Young au sujet de l'exécution du plan Dawes.

Après avoir relevé les succès obtenus jusqu'à maintenant par le plan des experts, l'agent général démentit qu'il fut dans ses intentions de préparer les voies à un nouvel emprunt en faveur de l'Allemagne.

Parmi les douze cents passagers du Leviathan figuraient également M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre qui vient de conférer avec M. Benjamin Strong, gouverneur fédéral de la Réserve Bank of New-York et le comte et la comtesse Porok qui se proposent de faire une tournée de conférences en Amérique.

LE PLACEMENT DES OBLIGATIONS
DES CHEMINS DE FER ALLEMANDS

Deux importants journaux de Berlin s'y déclarent opposés

Berlin, 21 déc. (dép. Petit Parisien). L'idée lancée en France de placer sur le marché financier américain tout ou partie des obligations des compagnies de chemin de fer du Reich, autrement dit le projet de prêter aux Allemands les 11 milliards qu'ils représentent, n'avait été jusqu'ici repoussée par les très brèves notes outrées et les courtes notices consacrées à cette occasion assuraient que l'Allemagne n'a qu'un intérêt secondaire au sort desdites obligations.

Cependant, nous trouvons ce soir dans la Deutsche Allgemeine Zeitung et dans la chronique financière du Berliner Tageblatt des considérations plus précises et, cette fois, hostiles aux suggestions françaises d'hostes. Les deux journaux tombent d'accord qu'une telle commercialisation de la dette allemande aurait l'inconvénient grave de la fixer quantitativement et définitivement en écartant ainsi toute possibilité de révision, c'est-à-dire de révision ultérieure du plan Dawes. Ce plan vient à peine de commencer à fonctionner et personne ne sait s'il sera supportable pour l'Allemagne dans l'avenir. Il est donc prématuré de procéder à une opération financière de cette envergure qui, en somme, préjuge de l'avenir.

Le deuxième argument est que le placement sur le marché financier américain de tels paquets d'obligations non seulement renfermerait, mais détruirait complètement et pour longtemps la possibilité d'autres émissions allemandes. L'Allemagne ne saurait se sacrifier ainsi par un tel renoncement, au profit presque exclusif de la France.

Les deux journaux engagent les milieux compétents à faire valoir, à l'occasion et sous forme appropriée, entre plusieurs autres, ces deux objections majeures.

Un consortium américain achèterait le monopole des tabacs en Pologne

Berlin, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Selon une information parvenue de New-York à la Gazette Berlinoise de Midi, la Banker Trust Company négocierait avec le gouvernement de Varsovie l'achat du monopole des tabacs en Pologne.

UN VACHER POIGNARDE
UN JEUNE CHARRETIER
QUI MEURT SUR LE COUP

Le meurtrier aide ensuite les camarades de sa victime à faire la toilette du cadavre

Beauvais, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Un meurtre sauvage a été commis, au hameau de Courroy, dépendant de la commune de Milly-sur-Thérain. Un vacher, Maximilien Génin, quarante et un ans, qui, en l'absence de ses patrons, avait été chargé de surveiller le travail de la ferme, avait empêché les charretiers de prendre des bottes de foin dans un hangar. Un de ces charretiers, M. Louis Pelletier, vingt ans, se prit de querelle avec le vacher et proposa de cet ordre. On en vint aux injures, puis aux menaces. Génin avait fait allusion au couteau qu'il portait toujours sur lui, le jeune Pelletier lui cria : — Oh ! je sais bien que tu ne sais pas servir ça de cela. Mais si tu veux le battre, viens dans la cour.

Génin répondit à cette invite et les deux hommes s'empoignèrent. Soudain, au cours de la lutte, le vacher enfonça son couteau dans l'aîne gauche de son adversaire. Le coup trancha l'artère fémorale. En titubant, le malheureux Pelletier tenta de se réfugier dans la maison de ses parents, voisins. Mais il avait à peine parcouru vingt mètres, qu'il tombait foudroyé.

Quelques minutes après, des camarades relevèrent son cadavre et le ramenèrent à la ferme. Génin, avec une inconscience effrayante, vint les aider à faire la toilette du cadavre de sa victime, s'offrant même à lui donner une de ses chemises. Il était occupé à cette besogne, lorsque survint M. Pelletier père. Celui-ci, fou de désespoir, empoigna un solide gourdin et, le brandissant, se précipita sur le meurtrier de son fils. Les lémousins s'interposèrent pour protéger Génin qui, le plus tranquillement du monde, empoigna deux seaux et se rendit à l'étable pour traire les vaches.

C'est là que le trouvèrent les gendarmes accourus en auto. Ils eurent les plus grandes peines à emmener le meurtrier que la foule, accourue nombreuse, voulait lyncher.

UN DÉPÔT D'EXPLOSIFS SAUTE
faisant des victimes à distance

Dans un village situé à un kilomètre de là, le toit d'une école s'effondre et trois enfants sont blessés ; plus près, sept ouvriers sont blessés par des éclats de vitres

Metz, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Ce matin, un dépôt d'explosifs, appartenant à la société minière Sarre-et-Moselle, à Merlebach, et installé dans un baraque, à une dizaine de mètres de la société l'oxydrique française, dont le siège social est à Malakoff, 25, rue Béranger, a sauté.

Sept ouvriers ont été légèrement blessés. Des vitres de maisons distantes d'un kilomètre du lieu de l'explosion ont été brisées.

A Freyming, par suite de l'ébranlement de l'atmosphère, le plafond d'une école s'est effondré. Trois enfants ont été atteints.

Cinq ouvriers projetés hors d'un wagonnet
qu'avait heurté une locomotive
tombant dans un ravin et se tuent

Nice, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Ce soir, à Brel, sur les chantiers de la ligne de Nice à Coni, une vingtaine d'ouvriers, rentrant du travail, avaient pris place sur un wagonnet. Comme le wagonnet passait sur le viaduc de Bancaio, il fut heurté par une locomotive survenue par derrière.

Cinq ouvriers furent projetés dans le ravin qu'enjambe le viaduc et tombèrent d'une hauteur de 20 mètres. Ils furent tués sur le coup.

Plusieurs autres ouvriers ont été blessés.

DEUX ACCIDENTS
AU COURS DE MATCHES DE FOOTBALL

A Chartres, un rugbyman tombe et se blesse mortellement

Chartres, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Un match de championnat régional de rugby se disputait, hier, sur le terrain des Bas-Bourges, entre le Vêlo-Sport Chartreux et l'Association Ouvrière Chartreux.

La partie était commencée depuis dix minutes environ et aucun point n'était encore marqué. M. Pierre Chaboché, de l'A. O. C., parvint à saisir le ballon et courut rapidement vers la ligne de but. Il fut alors plaqué par un joueur de l'équipe adverse.

Le choc fut très violent. M. Chaboché tomba en arrière et resta inanimé. On sut par la suite que, dans sa chute, il s'était brisé une vertèbre cervicale. Le malheureux a succombé hier matin à l'hôpital. Agé de vingt-cinq ans, il était marié depuis quelques mois.

Un jeune homme se fracture une cheville à Clermont-Hérault

Montpellier, 21 déc. (dép. Petit Parisien). Au cours d'un match de football au terrain des sports de Clermont-Hérault, le jeune Louis Molvaux, seize ans, élève d'agriculture, s'est fracturé une cheville et a dû être hospitalisé.

POIGNARDÉ PAR SON AMI POUR REFUS DE REPRENDRE LA VIE COMMUNE

Boulogne-sur-Mer, 21 décembre (dép. P. P.). A la sortie du théâtre, Georges Gressier attendait son ami Alfred Ducourt, qui l'avait quitté. Il venait lui demander de reprendre la vie commune. Sur le refus d'Alfred, Gressier se précipita sur elle et lui porta plusieurs coups de couteau, la frappant jusqu'à ce qu'elle tombât inanimée. L'état de la victime est très grave.

Le meurtrier s'étant réfugié chez sa mère, les agents venus pour l'appréhender durent subir une lutte violente avec son frère qui s'opposait à l'arrestation. Cependant, Gressier s'échappa par les toits. Mais, pendant l'agitation, il s'abattit dans la cour, où les agents le saisirent. Gressier, qui était blessé, rejoignit à l'hôpital son ami.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

UNE NOUVELLE VICTOIRE
DES JOUEURS DE HOCKEY D'OXFORD

Pour leur troisième match dans la région parisienne, les joueurs de hockey d'Oxford ont remporté une victoire sur la région parisienne, 2 à 1. Le Stade Français par 5 buts à 1 ; le Stade se défendit courageusement bien que jouant seulément avec dix équipiers. A la mi-temps, le score était de 2 à 1 à l'avantage des universitaires.

Le Petit Parisien
LA FIN DU DÉBAT
SUR LA SYRIE

Le débat sur la Syrie s'est terminé lundi, à 1 h. 30 du matin, par le vote de l'ordre du jour suivant :

La Chambre, adressant son hommage aux officiers et soldats morts en Syrie et à ceux qui continuent à y défendre la civilisation, confiant dans le gouvernement pour pratiquer en Syrie une politique de pacification et pour organiser le mandat avec la S.D.N., approuve les instructions données par lui au haut commissaire de la République en Syrie et passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour a été voté par division :

La partie rendant hommage aux troupes à main levée ; Les mots « confiant dans le gouvernement », par 300 voix contre 29 (la droite et les socialistes s'étant abstenus) ; L'organisation du mandat, par 420 voix contre 35 ; Enfin, l'ensemble, à main levée.

LE BUDGET DE 1926
A LA COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances, réunie hier à la Chambre, sous la présidence de M. Malvy, a entendu, sur les chapitres réservés des pensions, MM. l'abbé Müller, Weill et Brom, députés d'Alsace. Sur d'autres chapitres réservés de l'Instruction publique, M. Durus, député de la Haute-Garonne, a demandé et obtenu le rétablissement d'un crédit de 860.000 francs pour les universités de province, 500.000 francs pour la création d'emplois dans l'enseignement primaire et de 2.300 francs pour créer des suppressions de postes d'instituteurs. La commission a décidé, d'autre part, que les 8.600.000 francs inscrits au budget de la Guerre pour l'éducation physique passerait à l'Instruction publique. Enfin, sur les crédits des Affaires étrangères, elle a entendu M. Pierre Laval, qui a exposé la question de la perte au change pour les agents diplomatiques et consulaires. La commission examinera aujourd'hui un cahier de crédits supplémentaires.

A la commission fiscale du cartel

La commission fiscale des trois groupes de gauche s'est mise d'accord sur le projet de réforme de l'impôt général sur le revenu par une fusion des textes présentés par M. Vincent Auriol, socialiste, et M. L. Dumoulin, radical. Le projet des deux groupes supplémentaires sera examiné ultérieurement.

En ce qui concerne les valeurs mobilières, avant de prendre des décisions définitives, les délégués à la commission en référeront à leurs groupes respectifs.

Les commerçants de Poitiers
ferment leurs boutiques une heure

Poitiers, 21 décembre (dép. Petit Parisien). Les présidents et les membres des comités de tous les syndicats et groupements commerciaux de la Vienne ont tenu à la chambre de commerce une réunion, à laquelle étaient invités les parlementaires. Une proposition y a été élaborée contre les impôts et nouvelles charges fiscales qui les projets gouvernementaux menacent le commerce et l'industrie.

L'après-midi, les commerçants ont fermé leurs magasins pendant une heure, durant laquelle une délégation conduite par M. Georges Servan, président de la chambre de commerce, est allée remettre au préfet le texte de la protestation adressée aux pouvoirs publics.

Un nouveau poisson du Moyen Atlas
qu'il y aurait intérêt à acclimater

« Au cours de sa récente mission au Maroc, le docteur J. Pellegrin, du Muséum, a eu l'occasion d'étudier les mœurs d'un poisson non encore signalé jusqu'ici, et qu'il a rencontré dans les eaux d'un lac du Moyen-Atlas. Ce poisson, de la famille des salmônides, et qui est intermédiaire entre la truite et l'omble, est souvent de coloration bleuâtre et argentée. Sa reproduction commence en octobre et sa famille pond des œufs dont quatre sont viables. En raison de l'excellente qualité de sa chair, il y aurait un réel avantage, fait observer le docteur Pellegrin, dans une note à l'Académie des sciences, à propager, en dehors du lac où elle vit aujourd'hui, cet intéressant poisson, cette intéressante race de poissons. »

L'assurance sur les accidents du travail

M. Durafour vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet d'assurer à la victime d'accident du travail le libre choix de son médecin sans s'exposer, du fait de ce choix, à payer une rémunération venant s'ajouter aux honoraires prévus par le tarif légal en matière d'accidents du travail. Certaines décisions judiciaires ont, en effet, donné de l'article 4 de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail une interprétation qui ne paraît pas cadrer avec la volonté du législateur.

Une alerte au Palais Bourbon

Hier matin, à onze heures, un feu de cheminée se déclara au Palais-Bourbon dans la salle des procès-verbaux. Les pompiers, intervenus rapidement, se rendirent bien vite maîtres du feu.

UNE MACHINE DÉRAILLE
À LA GARE D'AUSTERLITZ

Hier matin, la machine du train 9004 à dérailleur sur une aiguille du poste D de Paris-Austerlitz, a déraillé et a déversé vers Orsay de toutes les voies, sauf la voie numéro 2. Le service de banlieue a pu être assuré avec une demi-heure de retard. Quelques trains ont été supprimés ou limités à Paris-Austerlitz.

Un vol de 214.000 francs
chez un percepteur de la Somme

Amiens, 21 décembre (dép. Petit Parisien). Pendant que M. Talbot, percepteur de l'impôt sur le revenu, résidait à Proyart, prenait son repas du soir dans un restaurant de cette localité, des malfaiteurs ont pénétré chez lui en fracturant une fenêtre et se sont emparés d'une somme de 214.000 francs en billets de banque et de 14.000 francs en bons de la Défense nationale. Les voleurs ont pu opérer en toute tranquillité, la maison étant isolée.

Le parquet de Péronne n'a pu recueillir aucune indice donnant l'espoir de découvrir les cambrioleurs.

L'envoi de colis postaux aux militaires
de l'armée du Levant

Nous avons publié le décret autorisant l'envoi gratuit, chez armées, d'un paquet du poids maximum d'un kilogramme aux militaires de l'armée du Levant. Chaque colis militaire recevra de son unité, une fois par semaine, un « bon pour un paquet postal gratuit » qu'il devra faire parvenir aux personnes susceptibles de lui adresser des colis. Les bons seront valables pendant un mois.

Les paquets gratuits seront acceptés aux guichets des bureaux de poste sur la présentation de ce bon, qui ne seront pas admis à la recommandation.

Le service des paquets gratuits commencent à fonctionner. Les colis militaires seront transmis par les bons qui leur auront été transmis par leurs correspondants.

Les obsèques de Mgr Chapon ont eu lieu hier, à Nice, au milieu d'une grande affluence, et en présence des notabilités de la ville.

LA VILLE DE PARIS SERAIT DISPOSÉE
A SUPPRIMER LES DROITS D'OCTROI
SUR L'ESSENCE

Mais il faudrait que la taxe d'Etat fût augmentée de 4 francs au profit du budget municipal

Une récente note de la direction de l'octroi prouve que les mesures prises pour prévenir les embouteillages aux portes de Paris, sont mises à profit par nombre de chauffeurs pour frauder l'octroi. La répression est difficile. Le mouvement des entrées et des sorties des automobiles se chiffre, en effet, annuellement à 34 millions. Peut-on supprimer les formalités d'octroi en ce qui concerne l'essence, sans porter atteinte à la perception d'un droit dont les recettes appaieraient annuellement une ressource de 40 millions aux finances municipales ?

Au nom de la 1^{re} commission M. de Tastes a demandé hier au conseil municipal, de charger une commission mixte de poursuivre l'étude de cette question. Il suffirait, a exposé le conseiller de Necker, que la taxe d'Etat fût augmentée de 4 francs au profit de la Ville pour que la caisse du fonds commun trouvât la dotation nécessaire pour dédommager les villes qui suppriment les droits d'octroi sur l'essence.

Après une intervention de M. Lalou, l'assemblée a adopté la proposition relative à la nomination de la commission demandée par M. de Tastes.

L'AVIATEUR DE PINEDO
VISITE LE BOURGET

Le lieutenant-colonel de Pinedo a visité hier matin, sous la direction de M. Renoult, commandant du port aérien, les diverses installations de l'aérodrome du Bourget.

Le capitaine Arrachart et l'aviateur Carol l'accompagnaient dans sa visite, à la suite de laquelle l'aviateur Pinedo s'est fait en un bref instant un effet par le 34^e régiment d'aviation, et que présidait M. Laurent-Eynac.

A Bois-Colombes, un camion
se jette contre un train

Un extraordinaire accident s'est produit hier, vers midi, au passage à niveau de la rue Faidherbe, à Bois-Colombes. Un camion-automobile, conduit par le chauffeur François Lebrun, 35, rue de Passy, à Paris, stationnait, attendant le passage du train 222, se dirigeant vers Saint-Germain.

Lorsque le convoi fut annoncé, le chauffeur remit son moteur en marche et monta sur son siège. Soudain, sans qu'on ait pu encore savoir pourquoi ni comment, le camion démarra brusquement, défonça la barrière et alla s'écraser contre le troisième wagon du train.

Quand on parvint à dégager le chauffeur qui gisait au milieu des débris de son véhicule, on constata qu'il avait le bras cassé et des contusions paraissant sans gravité. Il refusa d'ailleurs de se laisser transporter à l'hôpital.

M. Flivinski, commissaire de police, a ouvert une enquête.

LA VILLA DU GÉNÉRAL DUCHESNE
CAMBRIOLÉE À SAINT-CLOUD

A Saint-Cloud, M. Maréchal, habitant boulevard de Versailles, remarqua hier matin que la porte d'une villa voisine de la sienne et appartenant au général Duchesne, ancien ministre, était entrouverte. Il se précipita à l'entrée de la villa.

La police, prévenue aussitôt, constata que toutes les pièces du pavillon avaient été visitées par les cambrioleurs. Mais, en l'absence du général, il fut impossible d'établir le montant du vol.

En descendant d'un train
une voyageuse se casse une jambe

Aors qu'elle descendait, hier, vers 20 h. 30, à la gare du Pont-de-Palma, d'un train venant de Versailles, Mme Kalkoff, demeurant 10, rue Carnot, à Versailles, est tombée si malencontreusement qu'elle s'est fracturée une jambe. La blessée a été transportée à l'hôpital Laënnec.

FAITS DIVERS

Les accidents de la rue

En traversant la rue Saint-Fiacre, hier matin, le jeune Bouché, âgé de dix ans, a été renversé par un camion venant de Bagnotte, et a été renversé par un camion à remorque. Le chauffeur le transporta dans un hôpital de la rue de la Harpe, puis sous le prétexte d'aller chercher un agent, disparut.

M. Gouard, commissaire du Mail, le fait rechercher et prie toute personne ayant assisté à l'accident de se faire connaître à son commissariat.

Une automobile renverse, faubourg Saint-Martin, M. Paul Lafont, quarante ans, employé de banque, demeurant 3, rue du Sentier. Saint-Louis.

Coudret, dix-huit ans, garçon livreur, 41, rue Clémenceau, fait une chute par suite d'un dérapage et se fracture la jambe droite. Sait-Louis.

Collision entre deux taxis, boulevard Beaumarchais. Les époux Tzipine, 23, rue de la Harpe, et leur fille, Bernard, cinq ans, ont été blessés et pansés à Saint-Antoine.

Mme Maucieu, soixante-deux ans, 6, rue Mercœur, est renversée et blessée au bras gauche par une auto, rue du Chemin-Vert.

Collision entre trois autos, avenue Gambetta. Deux voyageurs, M. Barjon, rue de la Chine, et Mlle Marguerite Laroche, 16, rue Eugène-Varin, sont contusionnées et pansées à Tenon.

Avant M. Malakoff, une collision s'est produite entre une automobile et un taxi. Mme Marthe Helt, 28, boulevard Pasteur, qui occupait le taxi, a été blessée et transportée à son domicile.

Place de l'Étoile, un brigadier des gardiens de la paix du 8^e arrondissement est renversé par une automobile et doit interrompre son service.

Un autobus s'est arrêté à un carrefour, place du Théâtre-Français. Le jeune Robert Hermy, dix-sept ans, 174, rue Saint-Honoré, blessé au bras, celui-ci a été admis à la Charité.

Les « chauffards » continuent...

Aors qu'il passait rue de la Brèche, à Saint-Denis, se dirigeant vers son domicile, 30 bis rue de la Brèche, M. Auguste Bonatti, trente-sept ans, a été renversé et blessé par un taxi dont le conducteur a poursuivi sa route. Son jeune fils, Raymond, six ans, qu'il tenait à la main, a été également atteint, mais moins grièvement.

M. Cauquelin, commissaire de police, recherche le « chauffard ».

Traversant la Grande-Rue, à Maisons-Alfort, M. Edouard Servan, 9, rue de Créteil, a été renversé par une automobile dont le chauffeur a continué sa route.

Blessé aux jambes, M. Servan a été reconduit à son domicile.

LA "QUERELLE DU TEMPLE"

Le syndicat des marchands du « Carreau » contre l'application du décret du 9 avril 1914

Le « Carreau » du Temple ne connaît jamais autant la faveur des Parisiens qu'en ces jours de fin d'année. Que ce soit pour renouveler un vestiaire à bon compte ou pour dénicher cette chose qui ne court pas les rues : l'éternelle utilité... et économique, nombre de petites bourses ont recouru à ce marché.

Or la « querelle du Temple », dont nous nous sommes fait l'écho à diverses reprises, est loin d'être close. Rappelons que depuis des années, de délaix en délaix, le « Carreau », maintes fois condamné par les décrets, a pu survivre,

Ami, j'ai 80 ans!

..... Depuis de longues années tu es ma friandise préférée; en été, j'aime ton parfum et ton goût si exquis de vanille; en hiver je bénis tes vertus bienaisantes grâce auxquelles je réussis à

calmer ma toux

et à conserver ainsi intactes ma belle santé et ma galté.

RÉGLISSE FLORENT

est ton nom! combien de fois je t'ai répété ce nom pour te bénir et te recommander à ceux qui ne te connaissent pas; alors, si je leur conseille de toujours exiger ta délicieuse pâte grise vanillée chez tous épiciers et confiseurs.

LES MILLIONS DE DESSINS

qui figurent dans les livres, les magazines, les journaux, les catalogues, sur les têtes de lettres, les cartes postales ont été dessinés par quelqu'un avant d'être imprimés. Il y a là pour vous un large champ à exploiter, car la demande d'illustrateurs n'est jamais satisfaite.

LA CONSTIPATION
ABRÉGÉ
LA VIE

Ces fermentations sont d'autant plus actives, la pullulation des microbes est d'autant plus intense, que l'intestin est plus encombré. L'accumulation des matières fécales constitue un véritable bouillon de culture dans lequel les microbes, les toxines, les poisons intestinaux les plus virulents naissent et se développent, avec une effrayante rapidité. Dans son trajet circulatoire à travers toutes les parties du corps, le sang véhicule et disperse ces semences de maladies, ces éléments de décrépitude qui minent les constitutions les plus robustes.

LES PILULES DUPUIS
préviennent, combattent,
suppriment
LA CONSTIPATION
par le Dr DUPUIS
Elles réussissent là où tout a échoué
LES PILULES DUPUIS rétablissent
toujours la liberté de l'intestin ;
elles assurent d'une façon régulière,
automatique, l'évacuation quoti-
dienne des résidus, des déchets
intestinaux ; elles exposent les élé-
ments fermentescibles au sein des
quels vivent les microbes, agents
infectieux des maladies les plus
graves.
Constipés, qu'elles que soient l'an-
cienneté et l'opiniâtreté de votre
constipation, vous pouvez être cer-
tains que les **PILULES DUPUIS**
seront en déhàrasseroù.

Les exiger, dans toutes les pharmacies.
La boîte : 3 francs
avec une étiquette rouge sur le couvercle.
Les mots « DOUSUIS LILLE »
sont imprimés en noir
sur chaque pilule de couleur rouge.
Dépôt général : CH. BAILLEUL,
docteur en th.^e, 109, r. Léon-Gambetta, Lille

PTIQUES
LES
ES VALDA
MPARABLE EFFICACITÉ
coilement
énergiquement
mes de Cerveau,
ites récentes ou invétérées,
tiques ou chroniques,
sthme, Emphysème, etc.
ION IMPORTANTE
EZ BIEN

EZ BIEN
 les Pharmacies
 DE VÉRITABLES
 ES VALDA
 NT LE NOM
ALDA

NIE
leur infirmité par les nouveaux
A. CLAVERIE.
délivrés de leurs souffrances.
l'application à leurs malades.
rie (160 pages et 150 photographures)
4, Faubourg Saint-Martin, à Paris.
ainsi que tous renseignements utiles.
et Fêtes de 9 heures à midi
es de Province (demander les dates).

PÉTARD

POUR CEUX
QUI N'ONT PAS
DE RASOIR



AVIS

A titre de propagande pour le

Transformateur
PÉTARD

nous offrons :

- 1 Rasoir Argenté
- 1 Transform. PÉTARD
- 1 Lame

12 Frs

- 1 Rasoir argenté en tresse, plateau et savon
- 1 Transform. PÉTARD
- 10 Lames (Paquet PÉTARD)

30 Frs

- 1 Rasoir argenté en tresse, plateau et savon
- 1 Transform. PÉTARD
- 10 Lames (Paquet PÉTARD)

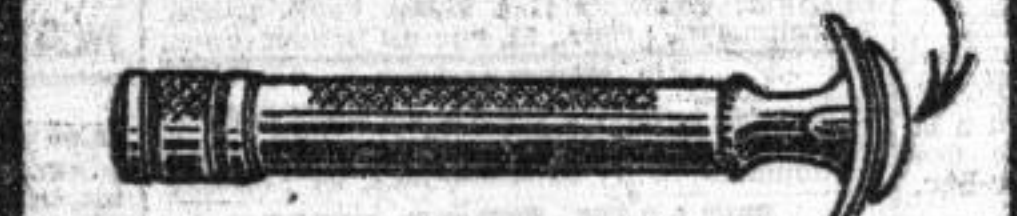
90 Frs



LE TRANSFORMATEUR PÉTARD



pour rasoir comme celui-ci



est une contre-plaqué d'une épaisseur et d'une courbe soigneusement étudiées, avec sur le dessus des évidements. Elle se place entre la lame et la poignée afin de supprimer la lame en la couvrant d'avantage et permet un rasage en parties saillantes, empêchant toute vibration. Le résultat pratique surprend, la barbe la plus rebelle est rasée de très près sans irritation et la durée des lames en est doublée.

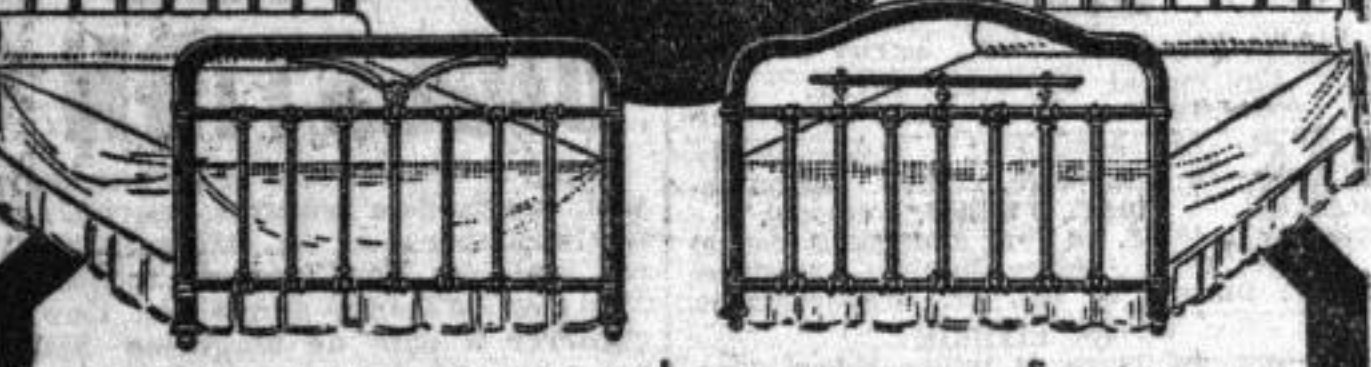
Achetez-le 5 Francs

En Vente Partout

Envoi franco contre remboursement : TRANSFORMATEUR : 5 fr. 50
Les lames et rasoirs franco de port aux prix ci-dessus indiqués

Ecrire AUX ÉTABLISSEMENTS DE COUPELLERIE D. PÉTARD
20, Avenue de la Victoire, NICE (A.M.)

LE "LIT EXCLUSIF"
39⁵⁰ PAR MOIS
15 MOIS DE CRÉDIT
43⁵⁰ PAR MOIS



LIT EXCLUSIF n° 1 lit, fer et cuivre pour 2 personnes avec matelas laine grise et crin végétal, traversin et 2 oreillers plume : 392.50
France port et emballage contre un paiement de la 1^{re} mensualité : 39.50
Le solde 14 mois à 29.50

LIT EXCLUSIF n° 3 "Léon XVI" en métal fer et cuivre pour 2 personnes, avec matelas laine grise et crin végétal, traversin et 2 oreillers plume : 432.50
France port et emballage contre un paiement de la 1^{re} mensualité : 43.50
Le solde 14 mois à 29.50

Facilité de refus à l'arrivée en cas non-conformité.

PARIS-NÉGOCE
9, Rue Martel - PARIS 10^e
VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

AIGREURS D'ESTOMAC

Gastrites Dyspepsies Gastralgies Dilatations
Entérites Aigreurs Renvois Vomissements Brûlures
Ballonnements Insomnies Maux de tête Indigestions

Toutes ces maladies disparaîtront très vite si l'on fait usage, avant chaque repas d'un cachet de

POUDRES du D^r DE COCK

En prenant régulièrement les POUDRES DE COCK, on mange avec goût, on digère facilement n'importe quel aliment : l'appétit revient, la lourdeur, l'oppression après les repas disparaissent, la langue n'est plus chargée, l'haleine plus fraîche. Les POUDRES DE COCK suppriment les cauchemars, les insomnies, les maux de tête dus aux mauvaises digestions. L'estomac, l'intestin sont désinfectés. Les gaz, autrefois abondants, les alternatives de diarrhée et de constipation, tout cela disparaît. C'est enfin la santé qui est retrouvée.

Les POUDRES DE COCK se vendent 6 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies et aux Laboratoires de Jeumont (Nord).

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'OFFICE D'ANNONCES 29, Boulevard des Italiens - PARIS -

Région FABRIQUE DE PERSIENNES
ou Volets métalliques. Rideaux toile ondulés.
Tr. belle maison d'hab. Terrain et bâtiments
indust. 3.000 mq. aff. en progr. const. Min.
d'œuvre facile. Px 50.000 fr. compr. propriété.
PETITJEAN, 9, rue des HALLES, Paris (21.298)

800 COMPLETS 225 fr.
Mode, pure laine
exceptionnelle, depuis
400 PARDESSUS CINTES 195 fr.
Nombres articles sacrifiés
VENTE-RECLAME JUSQU'AU
24 DÉCEMBRE 1925
- NEUMEISTER, Tailleur -
10, Rue La Condamine, Paris

VIN les 220 litres franco de port et
de régie. Echantillon gratis.
M^{re} Berthe REY, Narbonne.

JOFFRE à titre de réclame : 1 paire de
bas de soie, valeur 30 fr. ;
1 paire bas de fil, val. 15 fr. ;
3 paires bas dentelle, valeur 30 fr. Plus
3 nappes, 12 serviettes et une prime, le tout
franco contre mandat 35 fr. — Exp. : Dépôt
de Fabrique, 17, rue des Berges, Marseille.

SAVON BLANC
A titre réclame l'envoi postal 10 k. brut
30 fr. (2 fois 50 fr.) rendu franco gare ou
domicile contre remboursement
pendant 30 jours est joint à cha-
cun des 30 savons. Les 30 savons
ex. ainsi que 3 p. serv. de toil. var. lingerie.
Savon, ROUSSEL, 32, r. du Progrès, Marceuil

Vous qui souffrez de l'**ESTOMAC**
sont rendus en quelques semaines aux
conditions normales. Convalescence, aux
Nourrices épuisées par l'allaitement, aux
Enfants pâles, à croissance retardée,
rachitiques, légers, aux Femmes
traversées de Retour d'âge, aux Vieilles
fatiguées, aux Personnes Nerveuses, à
celles atteintes de Maladies de Peau, par
la MINÉRALISÉ DUPEYRoux, Sirop dépuratif
et fortifiant qui renouvelle le sang,
l'enrichit et en règle la circulation comme
ont fait l'expérience MM. A. FILLARD,
La Ferrière, Indre-et-Loire (aném., fatigue
général, idées noires); F.-L. CHAMON à Chailles,
Indre (aném. grève, maux de tête); LÉVETTES à
Thalmy par Port-Dieu, Corrèze (fatig. gé-
n., colic.); A. DESCHAMPS aux Chaumes de
Saint-Savin par Montbron, Charente (haste
cardiaque); Marie DAZELLE, 1^{re} Châtaignier à
Benet, Vendée (neurost.). — Le D^r DUPEYRoux,
5, Square de Messine, 5, Paris, envoie franco
à domicile une bouteille-essai pour un mois
de traitement contre 13 fr. 50 en timbres ou
mandat. Consult. sur rendez-vous. Consult.
grat. par correspond. — Broch. gratis et franco.

FORCE et SANTÉ

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
De Paris-Saint-Lazare à Londres via
le Havre et Southampton. — Prix des billets
aller et retour (timbre compris) : 1^{re} classe,
380 fr. 50 ; 2^e classe, 261 fr. 00.
Ces billets seront délivrés à la gare de
Paris-Saint-Lazare (bureau des renseigne-
ments) et dans les principales agences de
voyages de Paris, jusqu'au 31 décembre
(Noël) et du 29 au 31 décembre 1925 (Jour
de l'An).

Avez-vous vu
le nouveau numéro de
Cine-Miroir
En vente partout : 60 centimes
Incroyable !

DENTOL
DENTIFRICE ANTISEPTIQUE



Le Dentol (eau, pâte, poudre, savon), est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermir les gencives. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs, il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

CADEAU Pour recevoir franco par poste un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, un tube de pâte Dentol, une boîte de poudre Dentol et une boîte de savon dentifrice Dentol, il suffit d'envoyer à la Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris, 1 franc 20 cent. en mandat ou timbres-poste, en se recommandant du Petit Parisien.

MONTRES-RECLAME AVEC CHAÎNE
Fabrication garantie - Garantie 10 ans - Marchant 36 heures
15 fr. Pour Hommes..... 15 fr. Bracelet dame..... 34 fr. Toute montre
les 3 montres..... 42 fr. qualité super 32 fr. avec cadran
Qualité supérieure..... 51 fr. Bracelet homme..... 32 fr. lumines
les 3 montres..... 51 fr. qualité super 28 fr. 31 fr. en plus
Envoi contre remboursement - Ouvert le Dimanche
Horlogerie KAPELUSZ, 28, Rue de Rivoli, 28 - PARIS

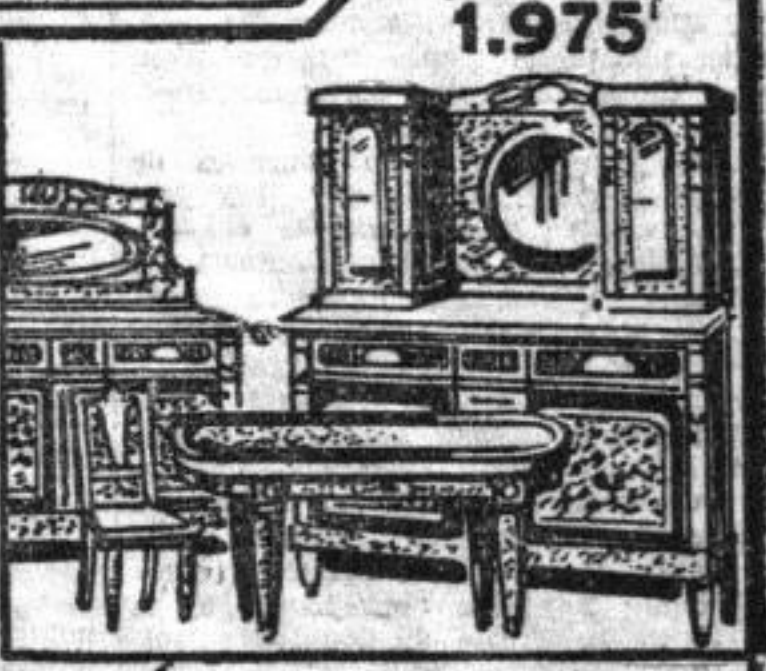
GRAND BAZAR DES HALLES ET POSTES
15 bis, Rue du Louvre - Rue Coquillière - PARIS

POUR LES PETITS JOUETS-ÉTRENNES LES PRIX
POUR LES GRANDS

Chaussons la "Véritable Parisienne", semelles cuir..... 6 95	Lingerie des Vosges, broderie..... 43 95
Le super court..... 7 45	Robe, la parure..... 6 95
Charentaises variables : 1 ^{er} choix, femme..... 10 30	Tapis festonnés..... 6 95
2 ^e choix, homme..... 12 30	Drap de lit, Châlet véritable..... 69 40
3 ^e choix, enfant..... 29 95	3 ^e x 150, la paire..... 7 50
Balmoral homme, 20 au 45..... 49 95	Monclère Châlet la douzaine..... 18 95
Super brodéquin, veau et croupon..... 59 95	Serviettes éponge extra. Les 6..... 4 95
Parapluie, 45 de diamètre..... 59 95	Bas fil, femme mode..... 4 95
Chemises Empire, ourties à jour..... 59 95	Bas solid..... 4 95
fantaisie..... 59 95	Casquettes grand chapeau..... 18 95
	Sacs chapeaux..... 18 95
	Canadienne fourrée..... 59 95



VISITEZ
nos
immenses galeries,
véritable musée du
meuble, vous trou-
verez le plus grand
choix d'occasions
de



MOBILIERS
luxueux et simples, objets d'art
neufs et d'occasion vendus
bas prix.



GRATUITEMENT
nous vous adresserons sur
demande la dernière édition de
notre catalogue illustré
de plus de 250 photo-
graphies de mobiliers.



SALLE DE VENTES DE MONTMARTRE
23, RUE FONTAINE, PARIS
ENTRÉE LIBRE
OCCASIONS
Les Magasins seront ouverts le Dimanche 27 Décembre, ainsi que le Jour de Noël et le Jour de l'An

ON OFFRE LE
PHONOGRAPHE "SWELL"
Acajou vernis 1^{er} choix, muni de deux portes
permettant de graduer la sonorité de l'audi-
tion. Livré avec 20 morceaux.
Prix imposé : **57 FR.** 75 fr.
759 fr. PAR MOIS à la commande
Quelques-uns de nos morceaux :
Le Barbier de Séville, Carmen, Néroliade, La Berceuse de Jocelyn, Les cannes à la mode, etc.
Nom et adresse :
Joindre un mandat-poste de 75 francs.
DÉPOT DE FABRIQUES, 6 bis, rue du 4-Septembre, PARIS

ÉTRENNES 1926
Remington Portative
est le CADEAU IDÉAL que vous offrirez
car elle réunit l'UTILE et l'AGRÉABLE
Elle est sans contestation la PREMIÈRE PORTATIVE
A QUATRE RANGÉES DE TOUCHES
Cette machine légère et robuste
peut être utilement employée
AU BUREAU — CHEZ SOI — EN VOYAGE
Le fini de sa construction,
sa résistance à toute épreuve
en font une Machine
incomparable
C'est vraiment
LE CADEAU IDÉAL !
Ne faites aucun achat avant d'avoir
utilisé ce BON
Veuillez me faire parvenir gratuitement le Catalogue descriptif de votre MACHINE
PORTATIVE A CLAVIER UNIVERSEL et me faire connaître (sans aucun engagement
de ma part) à quelles conditions vous pourriez me fournir une Machine de ce modèle.
Nom :
Adresse :
A envoyer sous enveloppe non cachetée et affranchie à 0 fr. 10 1/2
REMINGTON TYPEWRITER CO S.A., 12, r. Édouard-VII, Paris

LA CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État (loi 1875) 100, rue de la Harpe, Paris 137
3, rue Louis-le-Grand, PARIS
BONS D'ÉPARGNE LES PLUS AVANTAGEUX
Versements et tirages mensuels
RENSEIGNEMENTS GRATUITS - AGENTS DEMANDÉS

TELEPHONEZ VOS PETITES ANNONCES CLASSÉES à Bergère 57-36 ou 41-77 et Louvre 60-27